

Le marché du recyclage en 2017

*Envisager le déchet
comme la ressource de demain.*

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



105 Mt

de matières collectées



9,05 Mrds €

de chiffre d'affaires**

521 M €

d'investissements

INDICATEURS SOCIAUX



1 100

entreprises de recyclage, soit

2 050 établissements



28 356 emplois

directs et non délocalisables

dont

87% de CDI

**CA des prestations
d'enlèvement de
déchets de BTP inclus

2017 : une activité en croissance soutenue

Après une année 2015 qualifiée de « noire », l'année 2016 a été marquée, au dernier trimestre, par un regain qui a donné espoir à l'ensemble de la profession quant à une reprise réelle de l'activité en 2017. Et cela a été le cas ! L'opinion du marché des affaires présentée dans le Spécial Chiffres 2016, montrait que 75 % des acteurs interrogés dans le cadre de l'enquête, prévoyaient que 2017 serait une bonne année. Effectivement, 90 % des entreprises interrogées ont jugé que l'année 2017 a été satisfaisante. Un vrai plébiscite. Dans la continuité des travaux de 2016, FEDEREC a mené une enquête auprès de l'ensemble des PME, ETI et grands groupes du recyclage, adhérents ou non à la Fédération, avec des taux de retours en constante augmentation qui renforcent la crédibilité de l'Observatoire Statistique Annuel du Recyclage de FEDEREC. De manière globale, les résultats présentés ici montrent une croissance de l'ensemble des filières, en termes de volumes collectés et assez logiquement en termes de chiffres d'affaires. Le secteur du recyclage, intervenant auprès des industriels et des collectivités, est fortement dépendant des variations d'activité de ces acteurs, qui ont connu en 2017 une belle progression, ce qui a eu pour conséquence une croissance de nos activités en termes de volumes, de l'ordre de 2 % (104,9 Mt en 2017 contre 102,5 Mt en 2016 – rétropolé). Après une année 2016 où les cours des matières premières ont stagné voire baissé, l'année 2017 a vu les volumes de vente et, dans une moindre mesure, les prix repartir à la hausse, ce qui a bénéficié à l'ensemble de notre secteur d'activité avec une hausse significative du chiffre d'affaires global de 5,7 % (9,05 Mrds € en 2017 contre 8,57 Mrds € rétropolé en 2016) malgré de fortes disparités entre les filières. Comme en 2016, une diminution du nombre d'établissements et du nombre d'entreprises est à noter (2 050 établissements en 2017 contre 2 160 en 2016), et s'explique par un phénomène de concentration des acteurs du recyclage, avec des rachats d'acteurs mis en difficulté par la période très délicate en 2014-2015 et la complexification croissante des métiers du recyclage. Malgré cette diminution sensible du nombre d'établisse-



ments, les effectifs ont augmenté de 6 % en 2017 (28 356 salariés en 2017 contre 26 751 en 2016), pour la deuxième année consécutive (+2,5 % en 2016). Nous verrons qu'en ces périodes de fortes activités, le recours à l'intérim a été plus élevé. De même, les investissements des entreprises en 2017 ont été importants, afin de pouvoir répondre au regain d'activité constaté par chaque acteur du recyclage. Ils ont augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente (521 M € en 2017 contre 465 M € en 2016). 2017 aura donc été une année marquée par une croissance de l'activité pour les acteurs du recyclage. Cependant, cet équilibre demeure fragile comme on pu le constater les professionnels de la filière des plastiques en fin d'année, suite à la décision de la Chine d'augmenter ses standards qualité pour les Matières Premières issues du Recyclage venant de l'étranger. Elle a eu pour conséquence de fortement limiter les exportations européennes de certaines matières premières vers la Chine, et donc de relocaliser certains marchés, obligeant les acteurs français à s'adapter. La solution porte aujourd'hui sur plus de qualité, et donc moins de quantité. Les défis pour 2018 sont nombreux pour le secteur, avec les répercussions des décisions internationales (Taxe sur l'acier de Donald Trump, politique chinoise qui étend les restrictions à l'importation des déchets, proposition norvégienne d'intégrer les déchets plastiques rigides dans la convention de Bâle pour les TTD), et la mise en application de la Feuille de Route Économie Circulaire du gouvernement. La solution des Engagements Volontaires est privilégiée par les pouvoirs publics, et nécessitera un investissement important de nos entreprises afin de répondre aux demandes croissantes des acteurs industriels en termes de qualité et de quantité de Matières Premières issues du Recyclage.

Nos entreprises sont prêtes et seront à la hauteur des défis à relever en 2019 !

Jean-Philippe CARPENTIER
Président de FEDEREC

Éditions Fitamant,
2, rue Félix Le Dantec - cs 62020
29018 quimper cedex

Directeur de la rédaction et
de la publication :
Jacques Fitamant

Directeurs délégués :

Mathieu Fitamant, Arthur Fitamant

Dépôt légal à parution

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.
Crédit photos : FEDEREC/ADEC

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC

Une publication de

Fitamant
EDITIONS
ENVIRONNEMENT



IMPRESSION Imprimeries
de Champagne, 52000 Langres.



Imprimerie certifiée Iso 14001 et
Print Environnement.

Imprimé sur Imprimé sur papier
PEFC.



Par Manuel BURNAND,
Directeur Général de
FEDEREC

Une bonne année pour le recyclage

Le regain d'activité constaté en 2016 s'est accentué en 2017 avec une hausse des tonnages collectés dans la majorité des filières, avec néanmoins une stagnation constatée pour les plastiques et des disparités dans certaines filières (papiers-cartons notamment). Le volume de déchets collectés s'est donc stabilisé au-delà de la barre des 100 millions de tonnes, qu'elle avait dépassée en 2016. À noter que le périmètre par rapport à 2016 est légèrement différent car l'Observatoire intègre cette année les données des palettes reconditionnées, qui représentent environ 1,67 millions de tonnes.

Le tonnage collecté en 2016 rétropolé, c'est-à-dire en intégrant les palettes, se situe donc à 102,5 millions de tonnes (au lieu des 101 millions annoncées initialement).

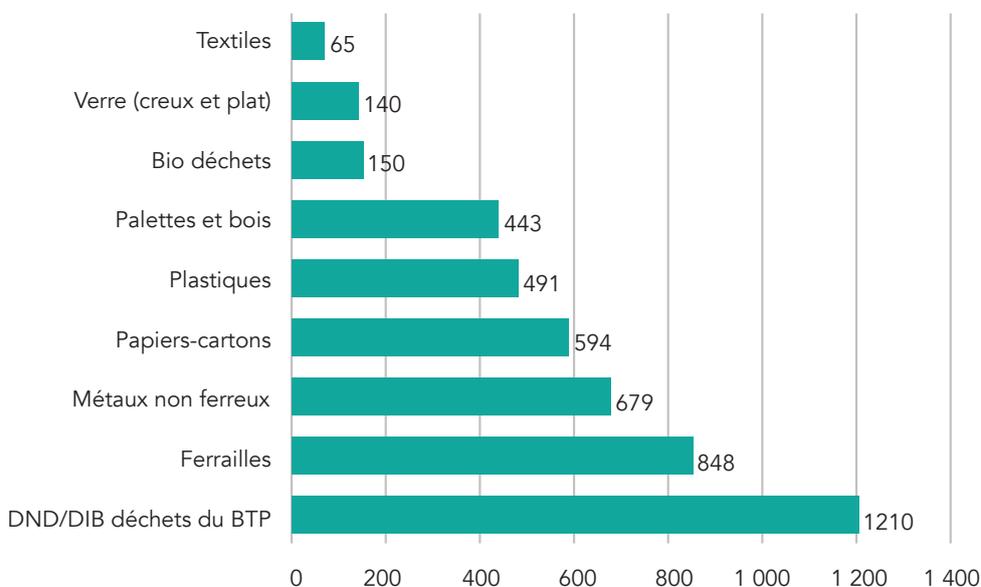
Le secteur du recyclage, toujours en mouvement, a poursuivi sa mue et sa restructuration suite aux années difficiles de 2014 et 2015 avec, à nouveau, une diminution du nombre d'entreprises (1 100 en 2017 contre 1 250 en 2016) et d'établissements (2 050 en 2017 contre 2 160 en 2016) dédiés au recyclage. Certaines entreprises multi-métiers, ont préféré mettre un terme à leurs activités de collecte et de traitement de déchets non-dangereux au profit d'autres plus rentables, tandis

	Tonnages collectés en 2017 en Kt	Variation tonnages 2016/2017 (%)
DND DIB Déchets du Bâtiment	40 390	+ 2 %
Déchets organiques	30 900	+ 0,7 %
Ferrailles	12 838	+ 5,7 %
Papiers-Cartons	7 290	+ 0,8 %
Bois	6 410	+ 6 %
Palettes	1 665	+ 4,7 %
Verre	2 340	+ 1,3 %
Métaux non ferreux	1 969	+ 10,2 %
Plastiques	900	- 0,2 %
Textiles	223	+ 6,2 %
Total	104 925	+ 2 %

que d'autres ont été rachetées par des confrères, contribuant ainsi à concentrer le secteur et, dans certains cas, à diminuer le nombre d'établissements.

La diminution du nombre d'établissements n'est pas

Activité des établissements 2017



égale entre toutes les régions illustrant des dynamiques différentes en fonction des régions et de l'activité industrielle.

L'activité principale des établissements demeure la collecte de tous types de déchet non-dangereux, de Déchets Industriels Banals ou de déchets du BTP, puisque cela représente environ 59 % des acteurs interrogés, majoritairement devant le trio Métaux ferreux (41 %) – Métaux non ferreux (33 %) – Papiers-cartons (29 %), activités historiques des entreprises de recyclage, puisqu'environ une entreprise sur trois déclare réaliser cette activité.

L'emploi continue de croître

Signe d'une activité en croissance, la quasi-totalité des entreprises interrogées dans le cadre de leur « opinion sur les affaires » ont déclaré que l'année 2017 avait été satisfaisante ou plutôt satisfaisante pour le secteur (90 %) comme pour leur entreprise (90 %).

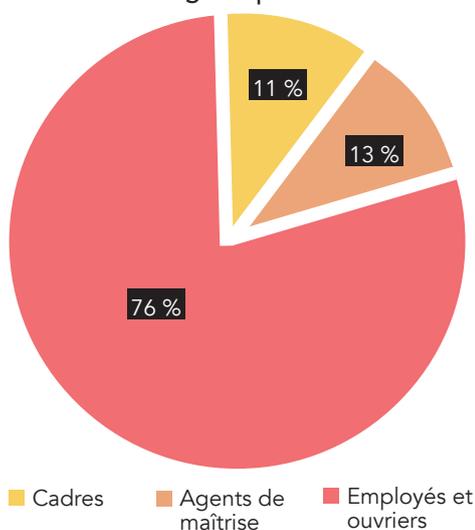
De plus, 77 % des entreprises interrogées pensent en 2017 que l'année 2018 serait positive, contre 50 % l'année dernière !

Plus d'un chef d'entreprise sur deux imagine un accroissement de son chiffre d'affaires en 2018 alors que 6 % seulement imaginent une régression.

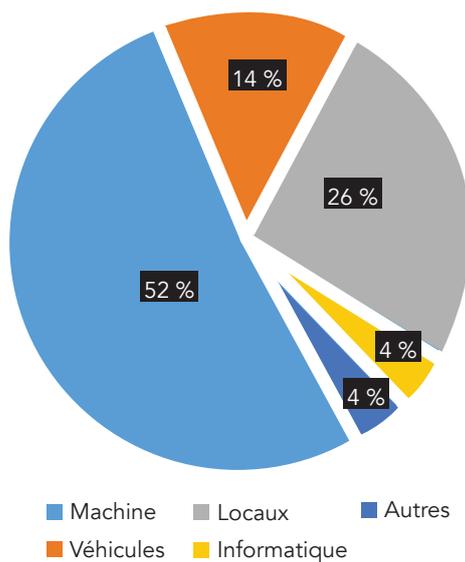
On constate, avec satisfaction, que l'année 2017 a vu les effectifs de la profession augmenter. Qu'il s'agisse de créations d'emplois pérennes ou temporaires (intérim).

En effet, les entreprises de recyclage comptaient, à fin 2017, 28 356 salariés, contre 26 750 employés fin 2016, soit une augmentation majeure de l'ordre de 6 %. Cette

Répartition des salariés selon la catégorie professionnelle



Répartition des investissements en 2017



progression a eu lieu sur l'ensemble du territoire mais de manière plus accentuée dans les régions moins urbanisées, alors que les grands bassins de population ont plus marqué le pas, en raison d'une activité déjà forte et de sites industriels fonctionnant déjà à des capacités proches de la saturation.

Les emplois intérimaires ont fortement augmenté, de l'ordre de 15 % à 20 %, sur l'ensemble du territoire et pour tous types d'entreprises. Plus d'une PME sur deux a recours à l'intérim pour ses surcroûts d'activité.

En revanche, la typologie des emplois dans le secteur n'a pas évolué d'une année sur l'autre, avec une proportion d'emplois féminins de 20 % et une part de l'emploi ouvrier toujours majoritaire (76 %) par rapport aux agents de maîtrise (13 %) et aux cadres (11%).

L'évolution positive des tonnages collectés et des emplois créés par rapport à 2016 se constate également au niveau du chiffre d'affaires global du secteur, en hausse de 5,7 % pour dépasser la barre des 9 milliards d'euros (9,05 Mds € par rapport à 8,57 Mds € en 2016). Après une année 2016 marquée par une baisse de 2 % du CA par rapport à 2015, le chiffre de cette année 2017 symbolise le fort regain d'activité de notre industrie.

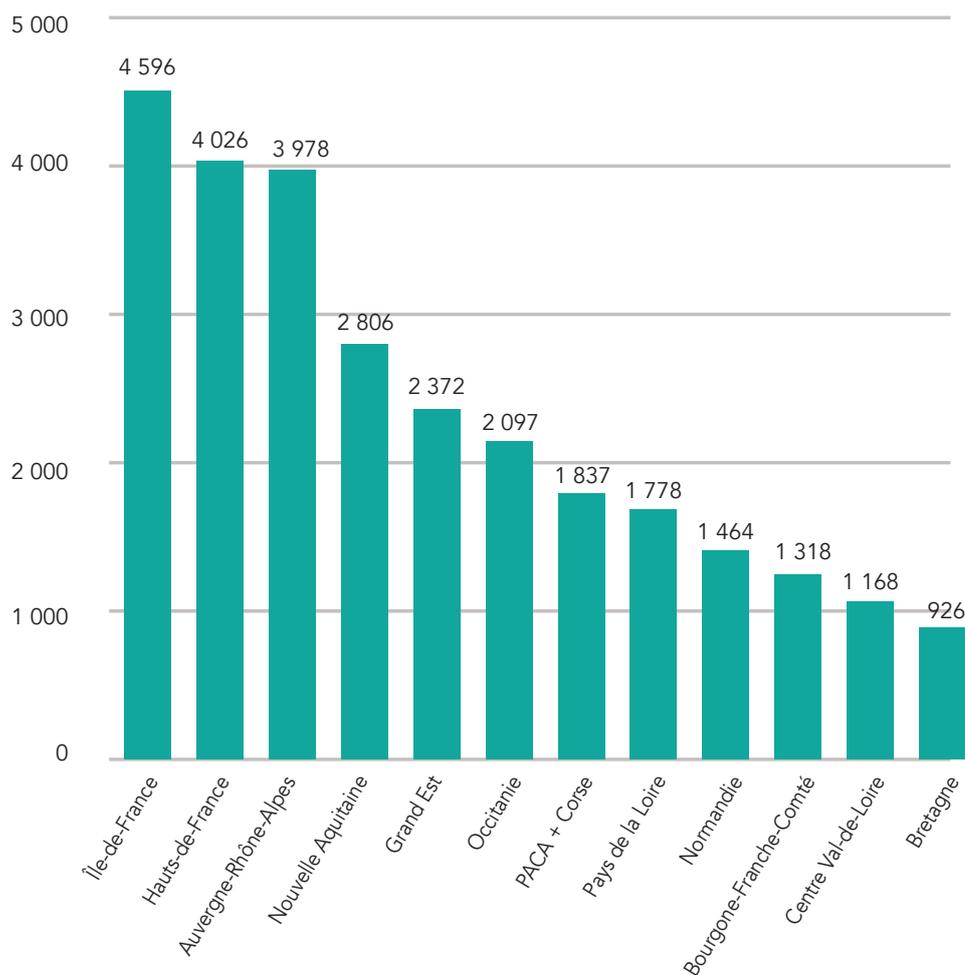
Par conséquent, les investissements, également en baisse en 2016, sont repartis à la hausse, de l'ordre de 12 %, pour s'établir à 521 M €, soit 5,8 % du CA (5,7 % en 2016). Sans surprise, c'est le renouvellement du parc de machines et l'achat et/ou l'agrandissement de locaux qui explique ce chiffre, puisqu'il représente 78 % des investissements réalisés en 2017.

Des acteurs du recyclage présents sur l'ensemble du territoire

Les entreprises du recyclage sont implantées proche des zones d'activités industrielles et commerciales et des gisements de déchets à collecter et à transformer en nouvelles matières premières. Assez logiquement, ce sont donc les régions les plus industrielles qui tiennent la corde en termes de nombre d'établissements recensés : les Hauts-de-France, fief historique du recyclage, et la région Auvergne Rhône-Alpes, talonnées de près par l'Île-de-France.

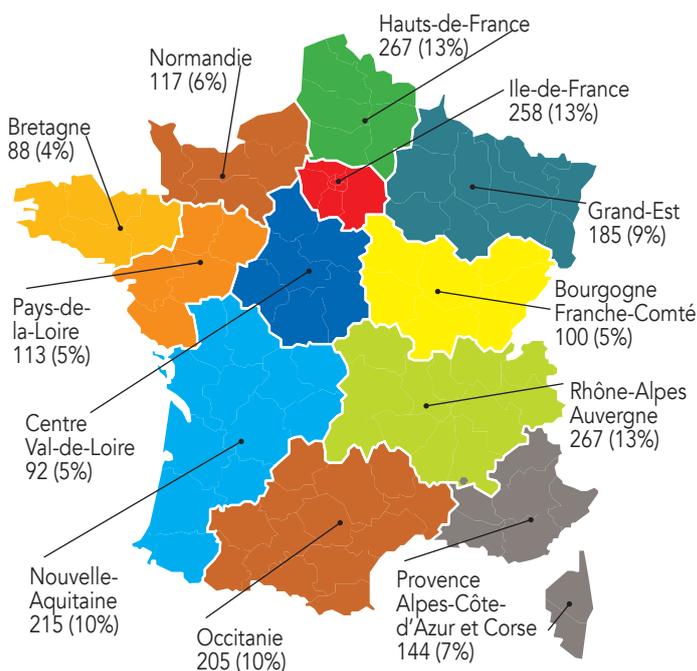
Il est intéressant de constater que certaines régions comme l'Occitanie, la PACA (et les Hauts-de-France), ont connu une évolution positive ou une stagnation du nombre d'établissements dans leur région, tandis que toutes les autres régions ont connu une diminution plus ou moins importante. Cela s'explique par une concentration sectorielle qui se poursuit et vient contrebalancer une augmentation de l'activité et une ouverture de nouveaux établissements dans des régions dont la dynamique industrielle est positive. L'innovation est au cœur des métiers du recyclage, et certains flux demeurent aujourd'hui peu valorisés, ce qui permet à des acteurs innovants de se démarquer avec des technologies et des procédés nouveaux.

Répartition régionale des effectifs employés

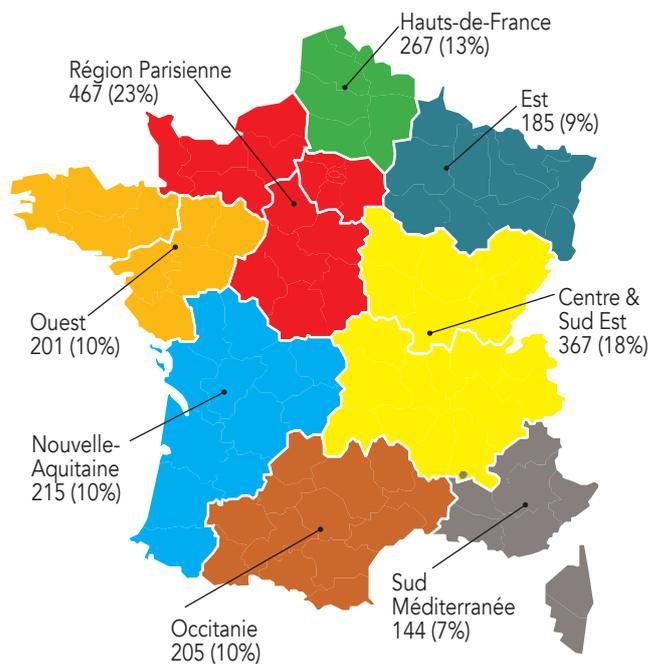


Répartition des 2 050 établissements en régions et 28 établissements dans les DOM-TOM

Nombre
d'établissements
selon les régions
Administratives
(effectifs et %)



Nombre
d'établissements
selon les régions
FEDEREC
(effectifs et %)



Note : Les DOM TOM sont inclus dans la Région Parisienne selon le découpage FEDEREC



Par Erwan LE MEUR,
Président de
FEDEREC BTP

DÉCHETS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

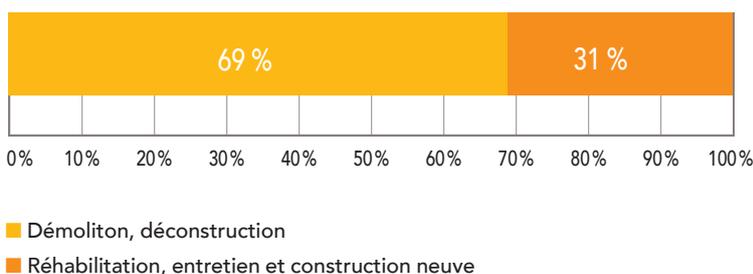
La filière se développe dans un contexte réglementaire incertain en 2017



Les déchets de chantiers du bâtiment (hors Travaux Publics) représentent environ **40,4 millions** de tonnes collectées par les entreprises de recyclage. Le tonnage global est en léger progrès avec + 2 % en 2017, après une progression similaire l'année précédente.

L'origine des déchets du bâtiment

La part la plus importante des tonnages provient de la démolition et de la déconstruction, 25 millions de tonnes, contre 15,4 millions de tonnes issues des activités de réhabilitation de bâtiments et de la construction neuve.

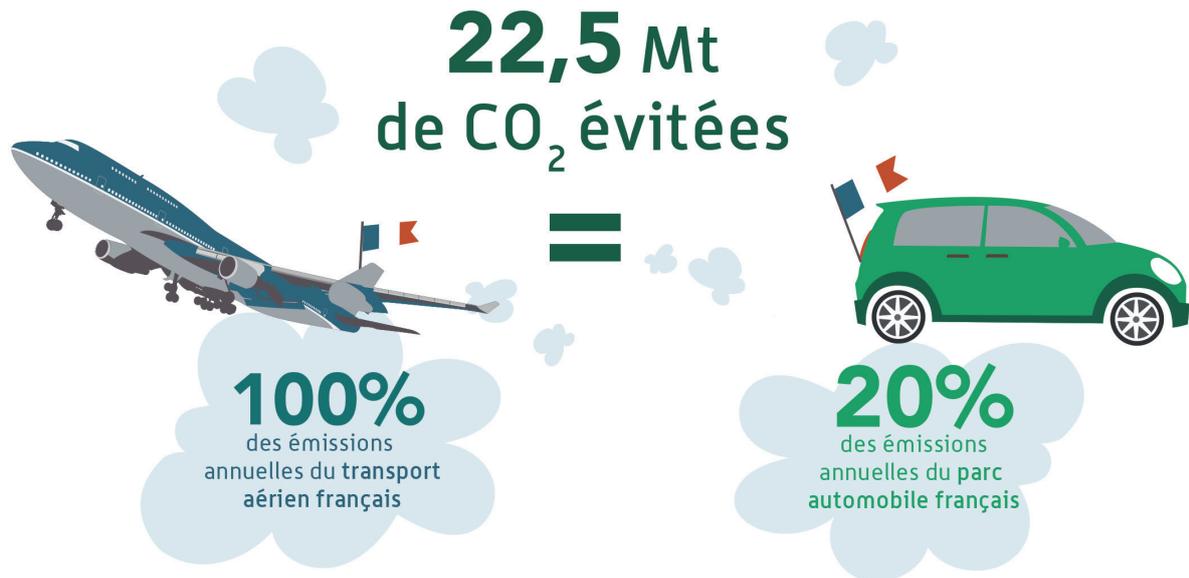


Un regroupement en trois catégories

Les déchets issus du bâtiment peuvent être regroupés en trois catégories :

Typologie	Part démolition	Part hors démolition	Description
Déchets inertes	75 %	42 %	Pierre, béton tuile, brique, verre plat...
Déchets non-dangereux non inertes	22 %	50 %	Isolants, plâtre, emballages, métaux, mélange issu de la réhabilitation
Déchets dangereux	3 %	8 %	Amiante, peinture, solvants, bois traité

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU RECYCLAGE EN FRANCE



Le recyclage
des ferrailles
en France
représente
l'équivalent
de



Pour fabriquer **1t** d'aluminium,
il faut **5x** plus de bauxite
que de matières premières
de recyclage

77%
d'économie d'énergie
réalisée grâce au recyclage
du carton





Un chiffre d'affaires stable

À 1 777 M€, le chiffre d'affaires de la branche est en légère hausse de 2 % par rapport à 2016 (1 742 M€). Ce chiffre repose essentiellement sur les prestations de collecte et de traitement qui sont facturées aux détenteurs des déchets et qui sont en augmentation en 2017, tirées par l'activité construction neuve en hausse.

Bilan de 2017 et perspectives pour 2018

FEDEREC BTP a été active en 2017 sur le suivi des sujets prioritaires identifiés lors des précédentes années.

Notamment au sujet de la coordination de l'ensemble des acteurs concernés par l'obligation de reprise des matériaux de construction incombant aux distributeurs de matériaux de construction (article 93 de la LTECV). Ces échanges ont, entre autres, porté sur la question de conventionnements permettant à la fois aux distributeurs d'être en conformité vis-à-vis de leurs obligations et aux flux de matériaux d'être orientés vers les installations les plus adaptées à leur valorisation. S'inscrivant dans une actualité forte concernant la valorisation de déchets inertes (notamment dans le cadre des travaux du Grand Paris), FEDEREC BTP a réaf-

firmé son souhait de voir se développer le recours aux Matières Premières issues de Recyclage et de travailler sur la recyclabilité des matériaux dans le cadre de la maquette numérique (BIM) et d'améliorer les conditions de collecte et de tri sur les centres des adhérents. Ainsi, en association avec le Syndicat des Recycleurs du BTP, nouvellement Syndicat des Entreprises de Déconstruction, de Dépollution et de Recyclage (SEDDRe), et la Société du Grand Paris, FEDEREC BTP poursuit dans sa volonté de création d'un label à destination des plateformes de recyclage des terres de la région parisienne. Ces travaux participent directement à la mise en valeur des installations de recyclage dans un contexte très concurrentiel où la valorisation en remblais de carrière est dominante.

Les perspectives 2018 sur les volumes sont incertaines en raison d'un premier semestre dans la lignée de 2017, avec une activité construction neuve et rénovation soutenue, mais un second semestre durant lequel un essoufflement est constaté au niveau des mises en chantier et de l'activité des producteurs de matériaux de construction, qui augure un possible ralentissement de l'activité pour la fin d'année. Le contexte réglementaire incertain et les travaux en réflexion au sein des ministères sur l'organisation de la gestion des déchets issus du bâtiment sous la forme de REP, ne mettent pas les acteurs en confiance. L'impact d'éventuelles mesures contraignantes sur les modèles économiques en place, rend difficile de se prononcer sur l'évolution du chiffre d'affaires pour les années à venir.

REGISTER NOW!

www.birlondon2018.org



PROVISIONAL SEQUENCE OF MEETINGS*

FRIDAY, 5 OCTOBER

Internal meetings

SATURDAY, 6 OCTOBER

- 09.00 Textiles Division
- 10.15 Paper Division
- 11.30 World Council of Recycling Associations
- 12.30 *Networking Lunch*
- 14.00 Plastics Committee
- 15.15 Ferrous Division
- 16.30 International Environment Council
- 19.30 Welcome Reception

SUNDAY, 7 OCTOBER

- 09.00 Tyres & Rubber Committee
- 10.15 Non-Ferrous Division
- 11.30 Stainless Steel & Special Alloys Committee
- 12.30 E-Scrap Committee
- 13.30 *Networking Lunch*

*Subject to change

WORLD RECYCLING CONVENTION

2018

ROUND-TABLE SESSIONS

LONDON (5) 6-7

(UNITED KINGDOM)
InterContinental Hotel - The O2

OCTOBER

ATTEND OUR NEXT GLOBAL RECYCLING EVENT AND MAXIMISE YOUR INTERNATIONAL BUSINESS OUTREACH!

- **High-level attendance** by industry professionals from across the globe – the best opportunity to meet decision makers relevant to your business and secure deals
- **International platform** for the recycling industry: More than **70 nationalities** from around the world, making the event truly international and a great place to check out **new developments** and **build partnerships**
- Takes place in a **different country** / on a **different continent** each year, with an unmatched reputation for producing **fruitful networking events** in amazing surroundings
- Featuring a **broad conference programme** including the latest recycling **industry news** and **market updates**

More information on the Convention Programme, Online Registration and Sponsorship Opportunities on www.birlondon2018.org

BIR - REPRESENTING THE FUTURE LEADING RAW MATERIAL SUPPLIERS

Bureau of International Recycling (aisbl)
Avenue Franklin Roosevelt 24
1050 Brussels - Belgium

T. +32 2 627 57 70
F. +32 2 627 57 73

bir@bir.org
www.bir.org
@BIRworld



Par Jean- Pierre
LUTHRINGER,
Président de
VALORDEC

DÉCHETS ORGANIQUES :

Un marché complexe avec des disparités régionales importantes



Un tonnage en faible hausse de 0,7 %

En 2017, le tonnage de déchets organiques a faiblement augmenté par rapport à 2016, pour s'établir à **30,9 Mt**, soit une croissance de 0,7 % par rapport à l'an dernier. Cette croissance est principalement due à l'augmentation du gisement de déchets ménagers entrant dans les installations de compostage et de méthanisation, aujourd'hui de 9 Mt, en augmentation de 1,7 % à périmètre constant par rapport à l'année dernière.

La comptabilisation cette année des tonnages provenant des TMB et qui sont envoyés en compostage/méthanisation, permet d'avoir une croissance positive. On comptabilise 8,1 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés envoyés en compostage et 0,8 en installations de méthanisation.

Destination des déchets organiques issus des déchets ménagers et assimilés	Tonnage (Mt)
Compostage	8,1
Méthanisation	0,8

Les autres flux, comme les déchets verts, sont en diminution de l'ordre de 5 %, car les collectes saisonnières ont été moins abondantes qu'en 2016, année particulièrement prolifique en matière de production de déchets verts (+ 10 % par rapport à 2015).

Les effluents industriels diminuent également.

Origine des déchets organiques (source ADEME, étude FEDEREC)	Gisement brut en kt	Matière sèche en kt
Déchets ménagers envoyés en compostage ou en méthanisation	9 000	1 746
Déchets verts	8 500	4 250
Boues de Step	8 500	850
Effluents de l'industrie agroalimentaire	2 800	560
Effluents de l'industrie papetière	1 400	280
Déchets organiques d'autres industries	700	350
Total	30 900	8 036

Comparativement aux autres matières recyclables, les déchets organiques présentent la particularité de contenir beaucoup d'eau. Ainsi et alors que 30,9 millions de tonnes sont collectées, le processus de transformation génère la production de seulement 8,04 millions de tonnes.

Le chiffre d'affaires du secteur repose essentiellement sur la prestation payée par les collectivités locales et les industries pour le traitement de leurs déchets.

L'activité déchets ménagers et déchets verts a vu son chiffre d'affaires diminuer d'environ 9 %, pour s'établir à 135 millions d'euros en 2017, après une forte hausse en 2016. Les acteurs du secteur agricole ont, cette année, moins eu recours aux engrais chimiques, tendance qui risque de se confirmer dans les années à venir, puisque le nombre de méthaniseurs agricoles ne cesse de croître. Le nombre de méthaniseurs stations d'épuration urbaines et industrielles (environ 200 unités en France en 2016 d'après l'ADEME) augmente également rapidement, conséquence d'une politique publique favorable au développement de la méthanisation en France depuis le Grenelle de l'Environnement et poursuivi par la Loi de Transition Énergétique et plus

récemment la Feuille de Route Économie Circulaire.

Perspectives 2018

Les acteurs de FEDEREC espèrent que la mise en place progressive de l'obligation de tri à la source des déchets organiques des gros producteurs se confirmera et continuera à augmenter de manière significative les tonnages de déchets entrants dans la filière biodéchets. L'objectif de diminuer l'enfouissement de 50 % à horizon 2025 ne sera atteint qu'à condition qu'une filière importante et compétitive de traitement des déchets organiques se mette en place dans les prochaines années. La tendance de cette année d'une augmentation régulière de la quantité de biodéchets (ménagers et industriels) collectés par nos installations, en parallèle d'une diminution/stagnation des flux industriels historiques (boues, effluents) devrait se confirmer en 2018, même si les politiques de prévention et la montée en puissance de la tarification incitative, devraient également avoir des conséquences sur le gisement disponible d'ici 2025.





Par Marie-Pierre
MESCAM,
Présidente de
FEDEREC Métal

MÉTAL

Une collecte en progression



Contexte économique et situation du marché

De manière globale, l'industrie mondiale de l'acier a montré des signaux positifs tout au long de l'année 2017, et le marché sidérurgique européen se porte mieux qu'en 2016, les mesures antidumping de la Commission européenne ayant limité l'impact de la concurrence de certains aciers chinois. En Europe, la fermeté des prix et des carnets de commandes fut liée à la bonne tenue de la construction et du secteur automobile, malgré des surcapacités encore présentes. Aux États-Unis, les infrastructures ne se sont pas développées, contrairement à l'annonce du lancement de grands chantiers, mais une légère augmentation a pu être constatée pour le secteur privé. En Chine, l'arrêt de certaines aciéries en cours d'année, pour des raisons environnementales, a entraîné une diminution des exportations depuis l'Europe. La production d'électrodes est concernée par ces fermetures : la hausse du coût du graphite, utilisé dans la production d'acier par les fours électriques, entraîne un surcoût de production pour les aciéristes européens.

Une augmentation des volumes collectés

Comme nous l'avions annoncé lors de notre précédent bilan pour 2017 (cf. rapport annuel FEDEREC), dont les chiffres viennent d'être publiés, ce fut une année honorable et la collecte en France a progressé de + 5,7 %, pour atteindre **12,8 millions de tonnes**.

Le chiffre d'affaires de la filière pour l'année 2017 a, quant à lui, évolué d'environ 6 % (passant de 2,1 à 2,2 milliards d'euros). Cette augmentation s'explique par l'évolution à la hausse des tonnages, mais également par l'évolution des prix à la tonne, qui se sont appréciés en moyenne sur l'année 2017 de + 50 à 60 €/t, selon les qualités au regard de la demande soutenue des aciéries ainsi que du prix du minerai de fer avec une moyenne sur 2017 à 71,91 \$ vs 60,07 \$ en 2016.

En ce qui concerne la production d'acier en France, + 9,2 % en 2017 et selon EUROFER (la fédération européenne représentant les aciéries), le secteur a employé 2,5 millions de personnes, dont 1,4 millions d'emplois indirects en Europe. Cette dernière a importé 3,14 millions de tonnes, soit + 14,6 % et exporté 20 millions de tonnes soit + 12,9 %.

Premiers constats pour l'année 2018 et éléments de perspectives

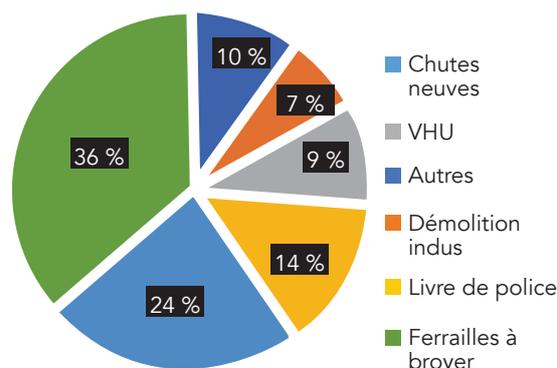
L'année 2018 a su se montrer à la hauteur des attentes du secteur et les chiffres concernant la collecte devraient être dans la veine de 2017.

Les éléments du premier semestre font état d'une demande forte en ferrailles et les prix ont été très stables dans leur ensemble. La production européenne d'acier, pour le premier semestre est de + 2,8 % ; il semble que les mesures antidumping aient porté leurs fruits.

Le second semestre devrait ralentir un peu et être relativement stable. Les perspectives sont plutôt bonnes. Cependant, il convient de surveiller l'impact que pourraient avoir les droits de douane imposés par les États-Unis ainsi que les accords avec certains pays européens qui pourraient créer des distorsions de prix, selon les niveaux de taxe. Ainsi, au mois d'août les prix de l'export ont fortement baissé (- 40 \$ en moyenne), entraînés par la chute de la livre turque. Tout début septembre le HSM 1/2 et le E40 ont connu une légère correction à la hausse (+ 15/20 \$) certainement due à des stocks très bas. Les exportations d'acier chinois sont en baisse constante comparées aux années précédentes. En ce qui concerne le prix de nos matières premières de recyclage, nous devons être attentifs au surcoût de production d'acier que peut entraîner l'augmentation du coût de l'énergie chez nos voisins turcs.

Nous vous parlions l'année dernière du groupe sidé-

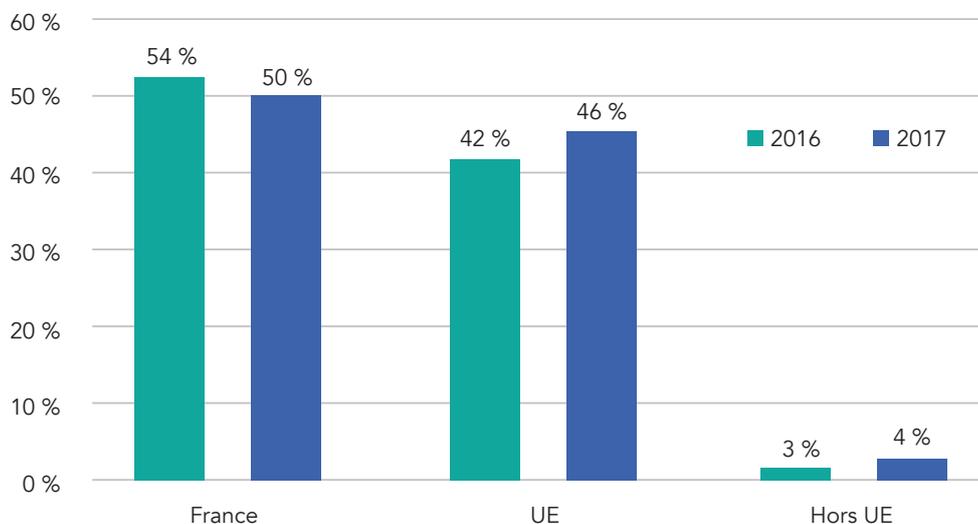
Provenance des ferrailles collectées



urgiste français Ascométal, qui avait dans son giron Ascoval, dont le sort à l'heure de cette publication est toujours en suspens, affaire donc à suivre également pour 2019.

Selon l'étude faite par la COFACE sur notre secteur, il semblerait que tous les indicateurs montrent que l'économie mondiale ait déjà atteint son pic de croissance, ce qui, en principe, devrait exercer une pression baissière sur les prix à compter de 2019. Les problèmes de surcapacités ne sont pas encore résolus. Cependant la demande reste bonne et nous souhaitons une nouvelle fois que la pression de nos institutions, face à nos défis environnementaux, pousse les consommateurs à introduire plus de Matières Premières issues du Recyclage dans leurs unités de production. La production d'acier est attendue en Europe à + 1,9 % pour 2019, soit une nouvelle croissance de la demande, notamment portée par le secteur de la construction.

Répartition des volumes vendus selon la destination





Par Patrick
KORNBERG,
Président de
FEDEREC
Métaux Non Ferreux

MÉTAUX NON FERREUX

Une belle année



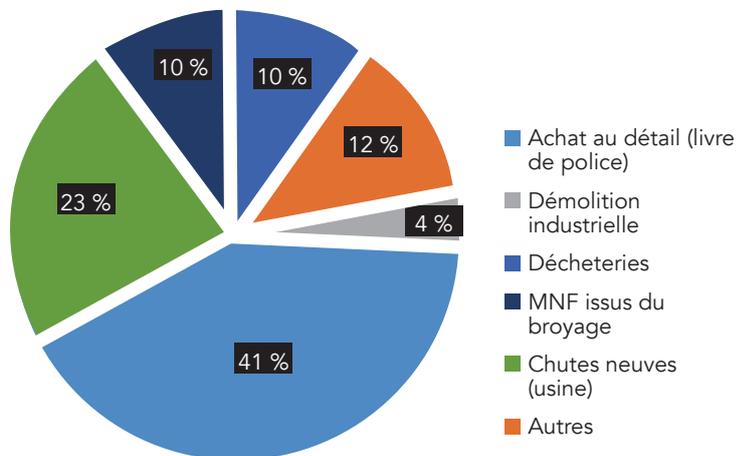
Contexte économique et situation du marché

La profession a connu une belle année 2017 et a bénéficié de la reprise économique dans de nombreux secteurs d'activité. La situation géopolitique mondiale reste compliquée, notamment du fait de l'évolution du marché asiatique, ainsi que des changements survenus dans certains pays producteurs de minerais.

Les cours des métaux ont été en progression tout au long de l'année (notamment pour le plomb, le cuivre et le zinc) et les volumes étaient au rendez-vous, ce qui a permis aux entreprises de reconstituer des marges. L'évolution du cours du dollar a été significative en 2017, et l'euro a regagné 17 % face à ce dernier. La reprise mondiale de l'industrie automobile, du secteur de la construction et de l'ensemble du monde industriel, s'est traduite par une demande continue en Matières Premières issues du recyclage, ce qui n'a pas empêché les industriels de rencontrer certaines difficultés à écouler le cuivre car les usines des affineurs étaient surchargées.

Le dernier trimestre de 2017 fut plutôt positif en Europe, malgré les évolutions du marché liées à la décision du gouvernement chinois de réduire les licences d'importation des métallurgistes chinois, en raison de la nouvelle politique environnementale du pays. De nombreuses licences ne sont pas renouvelées, ou bien le sont pour des quantités considérablement réduites : ce contexte se poursuit sur 2018. La fermeture de ces débouchés a freiné une grande partie de l'exportation de produits comme les câbles et les moteurs électriques. Il est à noter que cette situation a contribué à encourager certaines

Provenance des MNF collectés



entreprises de recyclage à investir (par exemple dans des grenailleuses ou de nouvelles installations de tri) pour recycler des produits désormais difficiles à exporter.

Des volumes en hausse

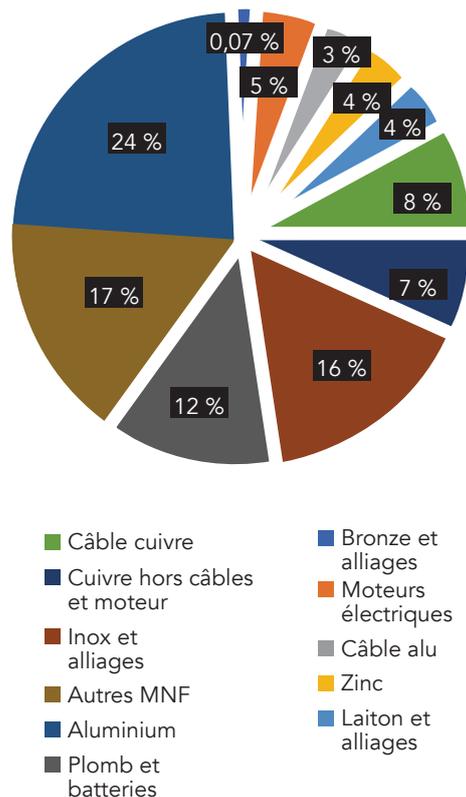
Au global, les volumes collectés et préparés par la filière de recyclage des métaux non ferreux en 2017 ont augmenté de 10 % par rapport à 2016, puisque les quantités ont évolué à la hausse, passant de 1,77 à **1,97 millions de tonnes**.

Nous avons constaté une augmentation des volumes d'inox, notamment due à la hausse du cours du nickel au courant de l'année 2017. Il y a également eu une hausse des volumes collectés dans le cadre des achats au détail, probablement liée à la hausse des cours des métaux de manière générale.

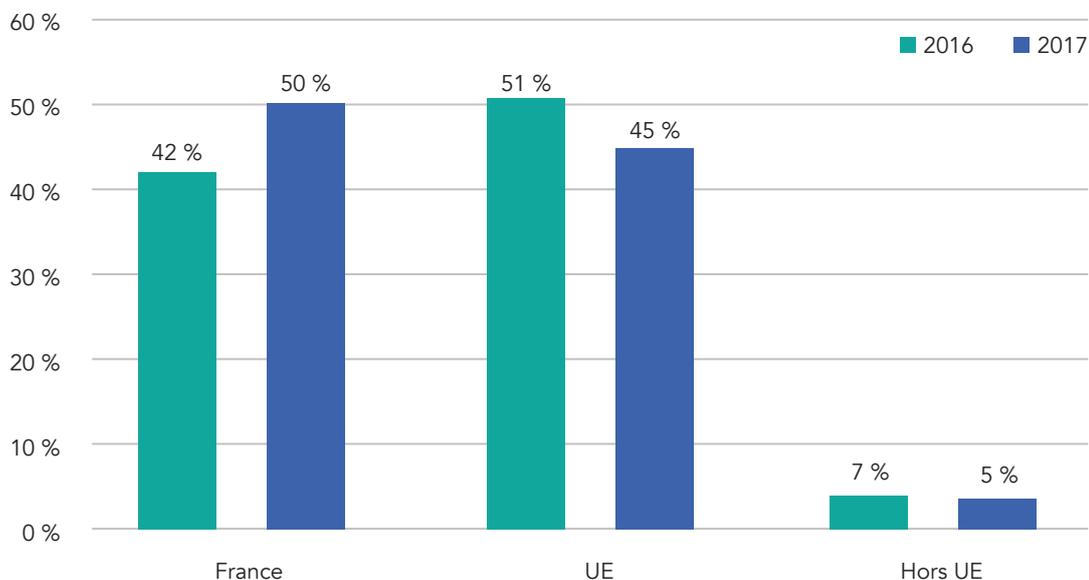
La hausse apparente des volumes commercialisés en France (passage de 42 à 50 %) peut notamment s'expliquer par la vente entre professionnels du recyclage établis sur le territoire, ces tonnages pouvant toutefois être destinés à des usines consommatrices implantées en Europe ou à des négociants internationaux. Parallèlement, une baisse relative des tonnages commercialisés à l'export est constatée.

Le chiffre d'affaires de la filière pour l'année 2017, a quant à lui évolué d'environ 10 % (passant de 2,7 à 3 milliards d'euros), du fait de l'évolution des cours des matières premières au London Metal Exchange.

Typologie des MNF vendus



Répartition des volumes vendus selon la destination





Par Pascal
GENNEVIEVE,
Président de
FEDEREC
Papiers-Cartons

PAPIERS-CARTONS

La croissance du marché du carton continue, la décroissance du papier également



Un tonnage global en hausse de 0,8 % par rapport à 2016

En 2017, le tonnage de papiers-cartons collectés a légèrement augmenté de 0,8 % par rapport à l'année précédente, chiffre qui ne permet pas d'illustrer la situation réelle de l'évolution des flux, avec une dynamique contrastée entre les papiers et les cartons. En effet, en 2017, l'activité de recyclage du carton a continué sa croissance soutenue (+ 4,2 % par rapport à 2016, avec 4 903 000 tonnes collectées) tandis que celle du papier demeure compliquée (- 5,7 % par rapport à 2016, avec 2 387 000 tonnes collectées), les efforts de collecte ne compensant plus la baisse chronique du gisement.

Le tonnage total collecté en France atteint **7 290 000 tonnes en 2017**, ce qui représente un taux de récupération de 82,2 %, stable par rapport à 2016, et qui place la France dans le peloton de tête de la récupération des papiers-cartons (la moyenne européenne est de 72,3 %).

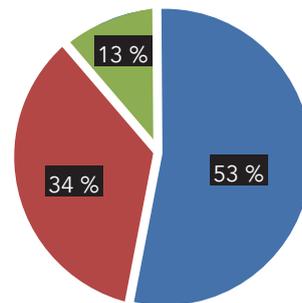
Les cartons : La tendance haussière des années précédentes se confirme, avec d'une part l'augmentation de la collecte des cartons d'origine industrielle et commerciale (très majoritaires), mais également de ceux issus du service public de gestion des déchets, confirmant la croissance toujours soutenue du e-commerce et des livraisons à domicile, qui ont massivement recours aux emballages en carton, solides, légers et dont les fibres peuvent être plusieurs fois recyclées.

Les papiers : L'activité de recyclage des papiers continue à souffrir, en raison de la diminution de l'utilisation de papiers graphiques dans ses principaux usages, (édition, presse...). L'archivage numérique se développe également, et les déstockages réguliers d'archives papiers, qui maintenaient le flux des papiers bureautiques à flot, diminuent sensiblement.

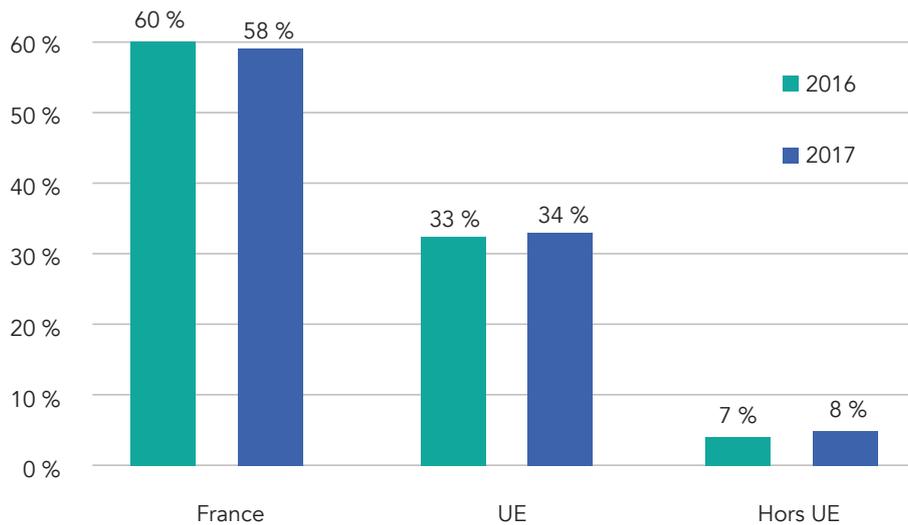
Cette baisse chronique du gisement de papier se poursuit. La collecte française de sortes à désencrer reste toutefois excédentaire par rapport aux consommations des usines papetières implantées en France

Répartition des volumes de papier collectés selon la provenance

- Collecte sélective (SPPGD)
- Collecte papiers de bureau
- Collectes privées hors papiers de bureau



Répartition des volumes vendus selon la destination



Un chiffre d'affaires avec des hauts et des bas...

Si le chiffre d'affaires global de l'année 2017 est en légère hausse (918 M €, soit + 3,5 % par rapport à 2016), l'année 2017 a été particulièrement contrastée, avec des variations de prix en « montagnes russes ».

Le premier semestre a été marqué par de fortes hausses sur le carton (jusqu'à + 30 % par rapport à 2016), affectant également l'ensemble des sortes. Le marché était tiré par la demande très soutenue de l'industrie européenne du packaging, qui disposait de bons carnets de commandes et a augmenté sa production.

Le deuxième semestre, en revanche, a été affecté par la décision du gouvernement chinois de limiter ses importations de matières de recyclage. Cette décision a bouleversé les équilibres du marché européen qui doit écouler à l'export un excédent de 8 Mt (sur 56 collets). La

France, qui exporte peu en Chine (6 % du tonnage) est très dépendante du marché européen sur lequel elle doit écouler 1,9 Mt d'excédents (24 % du tonnage). Elle a donc été affectée indirectement par la saturation du marché européen.

En fin 2017, cette tension sur le marché a entraîné une forte baisse des prix (- 40 à - 50 %) et a affecté l'écoulement de certaines sortes telles que les « papiers-cartons mêlés ». L'année 2017 s'est terminée dans un contexte très difficile, avec des prix bas et des stocks élevés.

Perspectives 2018 et 2019

Les restrictions d'importation du marché chinois, qui absorbait une grande partie des excédents européens, entraînent une saturation durable du marché européen (essentiellement sur le carton et les sortes mêlées), et conduisent les professionnels du recyclage à s'adapter à cette situation.

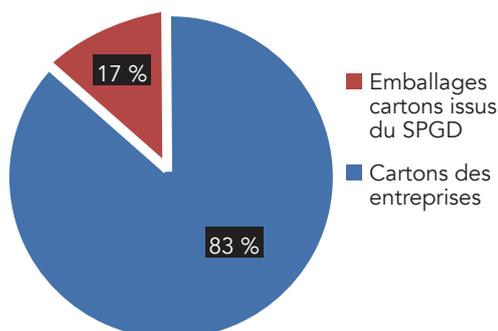
Dans ce contexte, la qualité des matières devient un facteur clé de différenciation pour la vente des papiers-cartons récupérés (PCR).

Une qualité « premium », qui correspond aux nouvelles exigences de la Chine (moins de 0,5 % d'impuretés) a pu être produite par de nombreux opérateurs à partir de flux de cartons d'origine industrielle et commerciale. Son prix de vente est stimulant et couvre l'effort de sur-tri.

Les flux issus des collectes sélectives des ménages, dont la qualité est très inférieure, devraient rester très affectés par les prix bas et les difficultés d'écoulement.

La demande des sortes à désencrer semble rester soutenue malgré la fermeture de plusieurs usines en Europe.

Répartition des volumes de carton collectés selon la provenance





Par Pascal LÉON,
Président
FEDEREC
Palettes & Bois

BOIS

Un tonnage collecté toujours à la hausse

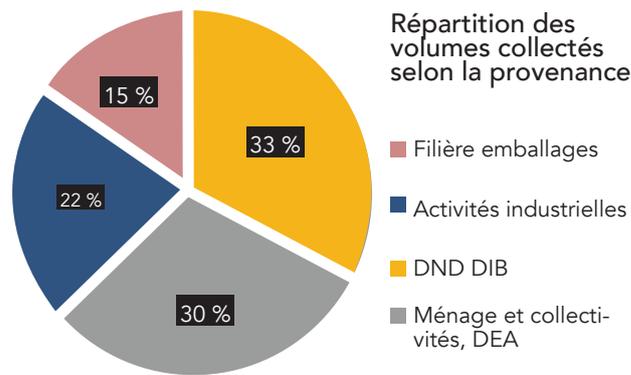


Variations tonnages

Les tonnages de bois collectés en 2017 s'élèvent à **6,41 Mt¹**, représentant une variation de + 5,9 % par rapport à 2016.

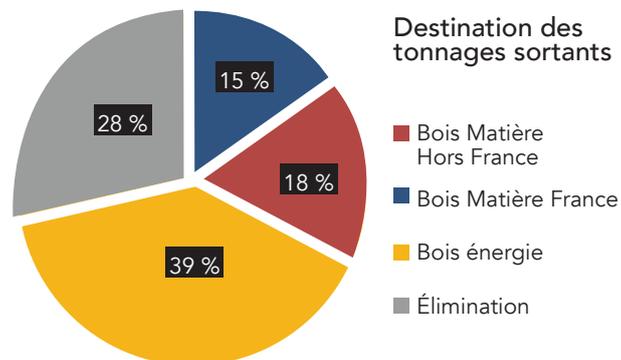
Cette hausse est d'autant plus notable qu'elle s'accompagne d'une diminution des tonnages éliminés au profit d'une meilleure commercialisation des bois collectés. Cette tendance est par ailleurs conforme au scénario d'évolution du gisement des bois déchets réalisé par le Comité Stratégique de la Filière Bois qui prédit un gisement supplémentaire de 1,3 Mt sur le territoire français à l'horizon 2025.

En 2017, les origines des tonnages collectés sont réparties entre 4 catégories :



Constat-Bilan

72 % du bois collecté est valorisé en recyclage matière via l'industrie des panneaux de particules, ou par valorisation énergétique :



Les utilisations du bois

On notera cependant une réorientation partielle des flux destinés à l'industrie du panneau de particule (- 5 %) vers l'énergie (+ 5 %). Cela s'explique par un ralentissement de l'activité de l'industrie panneauière en début d'année. Les volumes de bois concernés ont donc été majoritairement transférés vers de l'exportation.

Les 28 % restant sont enfouis ou détruits en incinérateurs.

Le marché de la valorisation énergie

La valorisation énergie représente un tonnage de 2,54 Mt, et s'effectue très majoritairement dans des chaudières industrielles.

Pour les raisons développées dans le paragraphe précédent, les flux destinés à l'export vers l'énergie ont été multipliés par 2,5 passant de 4 % du tonnage total des bois commercialisés à 10 %.

Un chiffre d'affaires stable

Après un net recul en 2016 (- 16 %), le chiffre d'affaires de la filière hors palettes est en stagnation pour l'année 2017, soit 169 M€. La hausse des volumes commercialisés a en effet été contrebalancée par une nouvelle baisse des prix de la matière.

Perspectives 2018

Une reprise confirmée de l'activité ?

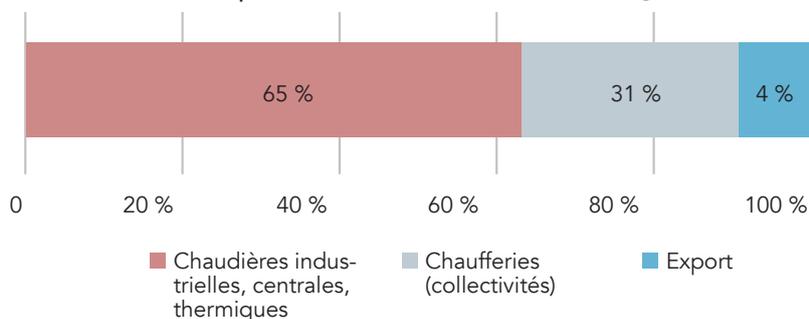
L'augmentation des volumes de bois commercialisés en 2017 devrait permettre aux entreprises d'appréhender



der l'année à venir plus sereinement que les années précédentes.

D'une manière générale, de meilleures perspectives sont attendues pour 2018, notamment grâce à un hiver favorable qui devrait permettre de déstocker sensiblement les installations. De plus, l'industrie de la fabrication de panneaux de particules se porte mieux, tandis que les flux orientés vers l'export se pérennisent.

Répartition des ventes de bois énergie



¹ Les chiffres 2017 représentent les tonnages Bois hors palettes.



Par Pascal LÉON,
Président
FEDEREC
Palettes & Bois

PALETTES

Un marché qui se porte bien



Un tonnage collecté toujours à la hausse

Le marché du reconditionnement de palettes continue de bien se porter en 2017, avec une croissance soutenue de l'activité et de la quantité de palettes collectées et reconditionnées. Après une stabilité en termes de volume en 2016 (106 millions de palettes collectées), l'année 2017 a permis une hausse significative de 4,7 %, pour atteindre une collecte 2017 de **111 millions de palettes**.

En termes de tonnages, cela représente environ 1,665 millions de tonnes. 95 % des palettes collectées sont reconditionnées et remis dans le circuit, les 5 % restant sont valorisés sous forme matière (3 % vers le marché du panneau de particules) ou sous forme énergétique (2 % vers les chaufferies de collectivités).

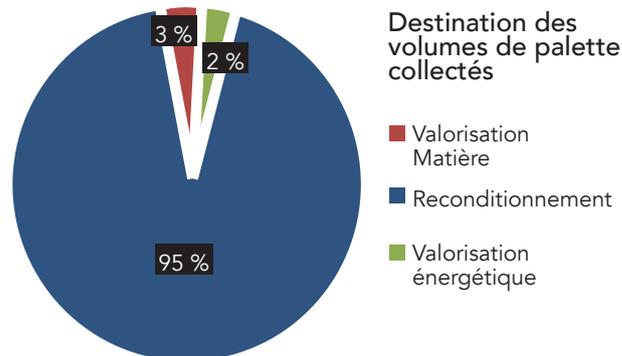
Un chiffre d'affaires en augmentation et une activité soutenue

Le chiffre d'affaires a également bien augmenté, puisqu'il représentait 427 M € en 2016 et grimpe à 450 M€ en 2017, soit 5,3 %.

Cela confirme la bonne tenue de ce marché très spécifique puisqu'il est intimement lié aux transports de marchandises et à l'activité industrielle et commerciale.

Aujourd'hui la palette devient la norme pour les transports et le recours à la palette reconditionnée continue de se développer et à gagner du terrain par rapport au marché de la palette neuve.

Aujourd'hui, la difficulté des acteurs réside dans la logistique des flux et l'approvisionnement des clients en demande de palettes.



(chiffres fournis par France Bois Forêt – SYPAL)



ENSEMBLE, FAISONS TOURNER LE MONDE DE L'ENVIRONNEMENT

Organisé par
Reed Expositions

En association avec



DU 27 AU 30 NOVEMBRE 2018 > LYON EUREXPO - FRANCE

POLLUTEC 2018

40 ans

28^e SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS, DES TECHNOLOGIES ET DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT

POUR DEVENIR EXPOSANT :
service-exposant@pollutec.com

POUR VISITER L'ÉVÉNEMENT :
service-visiteur@pollutec.com

www.pollutec.com



Par Christophe VIANT,
Président de
FEDEREC Plastiques

PLASTIQUES

Un marché qui continue à souffrir
des répercussions du « choix » chinois
et d'un prix du pétrole encore trop bas



Des tonnages en légère baisse

La filière du recyclage des plastiques a connu une année 2017 mouvementée avec une forte actualité conjuguée à d'importants retournements de marché. Les fortes variations de prix sur certaines qualités ont eu des conséquences sur les volumes, qui ont stagné pour s'établir à **900 000 tonnes**, soit une baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre de « stabilité » ne reflète pas les rebondissements auxquels ont dû faire face les professionnels de la filière. Alors que le début d'année était assez linéaire, les fortes restrictions imposées par la Chine sur ses imports en fin d'année ont eu pour conséquence une forte contraction du marché pour certaines qualités qui ne trouvaient plus de débouchés.

C'est notamment le cas du PET foncé et des films, en mélange ou « à laver », dont la demande s'est écroulée en fin d'année, ce qui a obligé les entreprises à en faire plus (sur-tri, lavage, autres valorisations) pour trouver des débouchés.

D'autres marchés, comme le PET clair ou le PEhD, ont vécu une année plutôt bonne, malgré des cours du pétrole toujours assez bas.

Concernant la typologie de la collecte, nous remarquons une augmentation de la part des déchets issus de la collecte sélective/des ménages (31 % des tonnages totaux contre 29 % l'année dernière) qui s'explique par l'augmentation graduelle des volumes pris en charge par l'éco-organisme CITEO. Ce chiffre se vérifie également dans les classements par résine, puisque la part du PET augmente légèrement (de 31 à 35 %) alors que celle des films diminue (26 à 21 %). Cela s'explique aussi par le fait que les professionnels se sont adaptés en fin d'année aux conditions de marché, en pratiquant plus de tri pour améliorer les qualités afin de trouver des débouchés, tandis que les résidus de tri étaient orientés vers la filière CSR.

Types de résine	%	Exemple d'utilisation
PET	38	Bouteilles d'eau
PP	22	Pots de fleurs, pare-chocs
PE	20	Housses de palettes
PVC	15	Cadres de fenêtre
PS	3	Flacons, pots de yaourt
Autre	2	



Une adaptation indispensable à la nouvelle donne du marché chinois

Fin 2017, les entreprises françaises et européennes ont dû faire face à la nouvelle donne chinoise et chercher des solutions :

- Trouver de nouveaux débouchés, notamment dans d'autres pays d'Asie (Vietnam, Indonésie, Malaisie, Thaïlande), d'Afrique du Nord (Turquie principalement), d'Europe Centrale ou de l'Est.
- Améliorer considérablement le tri à la source > réduction des volumes entrants et augmentation des proportions déchets.
- Adaptation des outils industriels > augmentation des volumes entrants à trier et augmentation des proportions de déchets triés > augmentation des refus et de la fabrication de CSR.

Ces adaptations nécessaires, parfois rapides, ont temporairement résolu une partie du problème, mais certains flux posent encore des difficultés ; les qualités basses principalement.

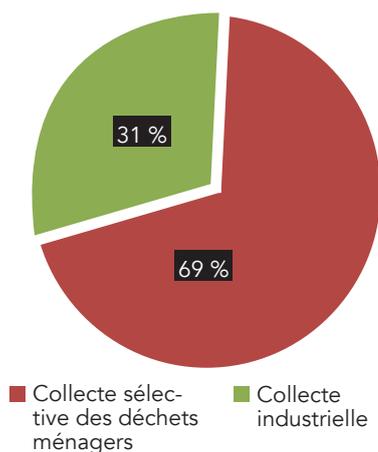
La Chine importait plus de 8 millions de tonnes de plastiques en 2016, qu'on ne reclassé pas si facilement,

et certains acteurs européens ont été et continuent à être impactés par ce changement de cap des Chinois. La France n'a pas dérogé à la règle, même si les exports directs ne représentent qu'environ 100 000 tonnes d'après Eurostat. Le chiffre prenant en compte les exports indirects est plus proche de 250 000 tonnes, mais celui-ci a clairement diminué en 2017. Les exports hors Union Européenne ont diminué de 15 % par rapport à 2016, tandis que les exports dans l'UE ont diminué de 8 %, illustrant un fort recentrage de l'activité sur le marché français, qui représente aujourd'hui plus de la moitié des tonnages vendus par les entreprises de recyclage.

Les pays de substitution utilisés n'ont pas eu la capacité technique, financière et environnementale d'absorber ce flux et s'étouffent dès l'été 2018 de ces océans de plastiques qui leur arrivent du monde entier.

Les options se restreignent à nouveau obligeant une fois encore les acteurs européens à se repenser davantage. Notons toutefois que les acteurs français ont plutôt assez bien réagi durant cette crise de par la qualité des produits fabriqués, par des volumes exportés sur l'Asie finalement assez limités en comparaison des autres nations (250 000 tonnes, voir ci-dessus), et grâce à des exutoires partenaires français ou européens historiques et fiables.

Répartition des volumes collectés selon la provenance



Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires global de la filière a légèrement augmenté de 1 % pour s'établir à 196 millions d'euros en 2017. Ce chiffre n'illustre pas une différence assez importante entre les flux issus de la collecte sélective et les flux industriels, qui ont connu des trajectoires opposées avec notamment l'influence majeure de la décision chinoise sur certaines qualités.

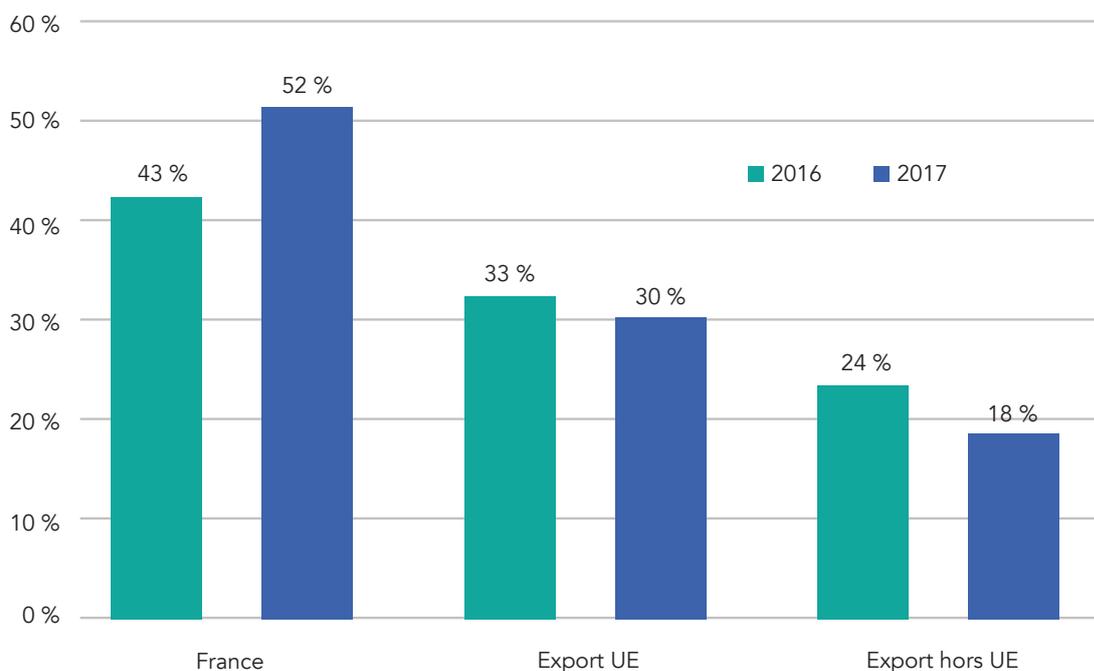
Perspectives 2018

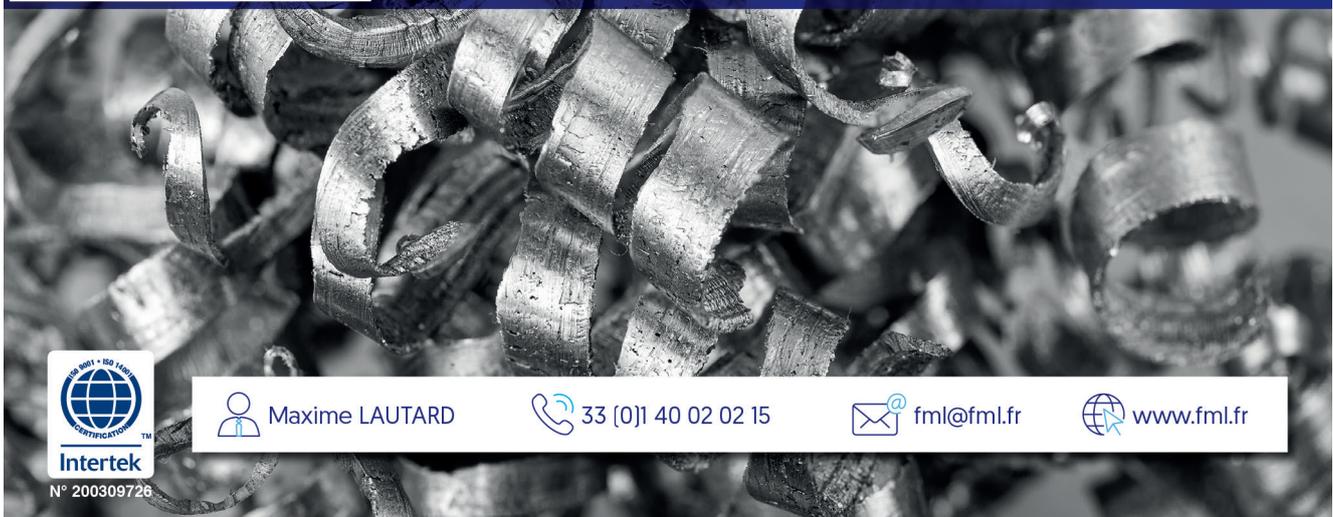
Notre vision de 2018 se doit d'être positive.

L'ensemble de la filière espère un réel rebond des prix du pétrole, qui permettrait de rendre plus compétitives les résines issues du recyclage et faciliterait cette adéquation. Nos installations s'adaptent et se modernisent. Les acteurs de la filière et les pouvoirs publics se mobilisent (100 % plastiques recyclés en 2025, incorporation de plastiques recyclés, engagements pour la Croissance Verte, Bonus/Malus).

Les mentalités évoluent, nos concitoyens entendent de plus en plus le message du recyclage, de l'écoconception, des pollutions plastiques, et de la nécessité d'agir.

Répartition des volumes vendus selon la destination







Par Mehdi ZERROUG,
Président de
FEDEREC Textiles

TEXTILES

Une nouvelle hausse des volumes collectés



Un tonnage collecté en hausse de 6,2 %

En 2017, la filière connaît une nouvelle hausse des volumes collectés avec **223 000 tonnes** de textiles collectées, soit une augmentation de 6,2 % par rapport à 2016. Cependant, la demande reste faible sur tous les marchés des produits issus du tri, vêtements de seconde main pour la réutilisation, chiffon d'essuyage et effilochage, entraînant une crispation du marché et des difficultés pour certaines entreprises du secteur les moins aptes à maîtriser la qualité de leurs produits issus du tri.

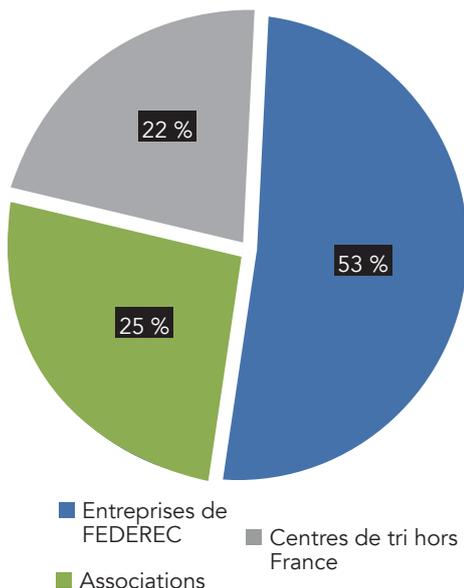
En 2017, 184 400 tonnes issues des textiles collectés ont été valorisées en France par des centres de tri sous convention avec l'éco-organisme Eco TLC. Le solde a été valorisé par des centres de tri hors France, essentiellement situés en Europe frontalière.

La part des gisements collectés en France est en croissance constante. Les tonnages triés, eux, stagnent en raison de conditions de marché difficiles et des incertitudes quant au versement des soutiens à la pérennisation du tri par l'éco-organisme.

Évolution des tonnages de TLC collectés et traités (kt)



Les opérateurs de la collecte et du tri



La collecte a besoin de s'appuyer sur un réseau solide de centres de tri, seule condition d'un débouché pérenne des gisements.

Perspectives 2018 : réévaluation des barèmes de soutien au tri et SSD, des travaux prioritaires

Après les discussions de 2017 ayant abouti à l'augmentation des soutiens au tri, les entreprises de la collecte et du tri devront veiller, en 2018, à défendre cette décision indispensable pour leur activité au regard du contexte économique.

L'un des grands enjeux pour FEDEREC Textiles en 2018 sera d'anticiper les travaux du nouvel agrément de l'éco organisme pour les années 2020-2025 qui devraient démarrer dès l'automne.

Un contexte économique toujours aussi défavorable

La filière est désormais entrée depuis plusieurs années dans un cycle baissier, aggravé par un contexte de concurrence accrue, notamment de la Chine dont les produits de vêtements neufs et de seconde main sont proposés sur l'ensemble des marchés en France et à l'international.

Le marché de la réutilisation représente la part la plus importante du gisement textile. Elle finance à elle seule les activités de collecte et de tri. La filière est donc très dépendante de ce marché, en cycle baissier depuis plusieurs années. Les stocks sont importants, les prix sont stagnants, voir en baisse sur certains articles. Les opérateurs de tri doivent adapter leur production et leurs organisations de tri pour réduire les coûts et proposer des articles à prix compétitifs.

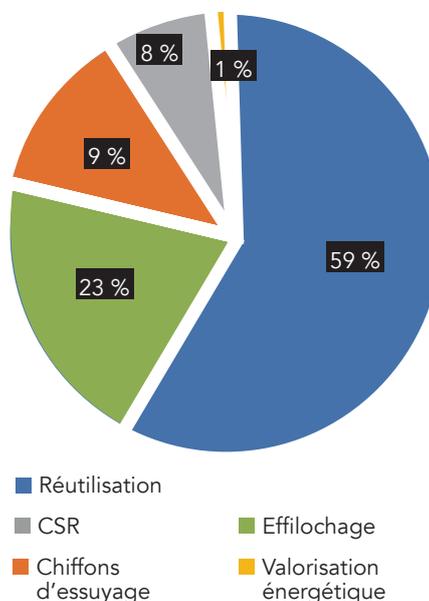
Le chiffre d'affaires de la filière en 2017 est stable par rapport à 2016. Cependant, le gisement total de déchets de textiles étant estimé à 600 000 tonnes, la marge de progression de la collecte est donc non négligeable.

La majorité des gisements collectés le sont au moyen d'une collecte via des conteneurs gérés par les adhérents de FEDEREC Textiles. Ces gisements sont acheminés vers les centres de tri (en France ou hors France) en convention avec Eco TLC. La part des gisements collectés par les associations, elle, est acheminée vers les centres de tri pour valorisation après avoir subi un écrémage.

Les Sorties du Statut de Déchet (SSD) sur les chiffons d'essuyage, ainsi que sur les articles préparés en vue de leur réutilisation sont également attendues pour le second semestre 2018.

(chiffres fournis par Eco TLC)

Les modes de valorisation des textiles collectés





Par Matthieu
SZOSTAK,
Président de
FEDEREC Verre

VERRE

Un marché en hausse pour le verre creux, des enjeux importants sur le verre plat, notamment dans le BTP



Un tonnage ménager stable

Les tonnages de verre collectés en 2017 ont progressé de 1,3 % à **2,34 Mt** par rapport aux tonnages de 2016 (2,31 Mt).

Le verre d'emballage demeure un marché assez stable. Cependant, les équipements de tri étant de plus en plus perfectionnés, les taux de valorisation sont toujours en augmentation et la qualité du calcin, d'une importance capitale pour les clients verriers, est conforme aux attentes.

L'événement majeur de cette année 2017, pour FEDEREC Verre, est la signature de l'Engagement pour la Croissance Verte (ECV) relatif au Verre Plat issu de déconstruction et de rénovation. Cet engagement pris communément avec les producteurs de produits verriers représentés par le Pôle Fenêtre de la Fédération Française du Bâtiment (via la FFPV et l'UFME) et les métiers de la déconstruction et du recyclage des déchets du BTP (via le SEDDRé), ainsi qu'avec l'État (via le ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le ministère de l'Économie et des Finances), permettra à la filière de se structurer au niveau national. Ces travaux permettront notamment à une meilleure connaissance du gisement, du taux de collecte et de valorisation du verre plat issu du bâtiment.

Le chiffre d'affaires global augmenté de 2 %, à 103 M € en 2017 par rapport aux 101 M € en 2016.

Les perspectives de développement

La filière du verre d'emballage a bénéficié en 2017 d'actions de communication et de sensibilisation efficaces menées par les éco-organismes en charge de superviser la filière, et a pu voir une augmentation de la collecte et des tonnages valorisés. Les résultats de ces actions devraient être d'autant plus visibles en 2018.

Par ailleurs, les verriers, consommateurs de calcin sont de plus en plus demandeurs et particulièrement moteurs dans l'augmentation du taux de recyclage. Néanmoins, la filière reste vigilante à toute volonté politique qui pourrait venir perturber le geste de tri enfin acquis, comme le démontre un taux de collecte national qui dépasse aujourd'hui les 80 %.

Le verre industriel reste le gisement le plus susceptible d'évoluer positivement en termes de collecte, car de nombreux efforts sont à fournir, notamment sur le verre plat de bâtiment. Les travaux initiés par l'ensemble des acteurs signataires de l'ECV relatif au verre plat vont dans ce sens et devraient porter leurs fruits sur le développement de la filière amont et aval et sur la traçabilité des flux collectés et valorisés.

Recyclage

Récupération

L'hebdomadaire économique et technique des récupérateurs et recycleurs

Abonnez-vous

Bénéficiez de l'ensemble des outils d'information indispensables à votre activité

Rendez-vous sur votre nouvel espace abonné



1 ou 3 accès premium
pour vous et vos collaborateurs



42 Hebdos

6 Magazines

Activez votre espace abonné sur

www.recyclage-recuperation.fr

- La newsletter hebdomadaire
- Feuilletage des revues sur le site,
- L'accès premium : consultation des cours en ligne, plus d'actus et de services, l'accès aux archives...

Vos revues

- **Recyclage Récupération** : hebdomadaire intégrant les COURS des matières premières secondaires,
- **Recyclage Récupération Magazine** : supplément bimestriel réalisé par *Recyclage Récupération*
- Le guide de référencement **des matériels, équipementiers** et innovations sur le recyclage et la valorisation des déchets.

abonnez vous

1 AN pour 272 €

2 ANS

464 € au lieu
de 544 €

3 ANS

654 € au lieu
de 816 €

économisez 54 euros par an en vous abonnant sur 2 ou 3 ans

Pour plus d'informations contactez nous au 02 98 98 01 40, abo@ftamant.fr



Aktid
Présent à
Pollutec Lyon 2018
STAND E 124 - HALL 3



DÉCHETS
MÉNAGERS



DÉCHETS
INDUSTRIELS



DÉCHETS
DU BTP



COMBUSTIBLES

Aktid SOLUTIONS DE TRI ET DE VALORISATION CLÉ EN MAIN
www.aktid.fr